

Montreuil, le 08/12/2009
ACOSS

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION, DU
RECOUVREMENT ET DU SERVICE

LETTRE CIRCULAIRE N° 2009-096

OBJET : Bénéficiaires du versement transport (art. L. 2333-64 et s. du Code Général des Collectivités Territoriales

Changement d'adresse du Syndicat intercommunal des Transports Urbains du Mâconnais Val de Saône (SITUM)

TEXTE A ANNOTER : Lettre circulaire n° 2005-124 du 25 août 2005

Le Syndicat Intercommunal des Transports Urbains du Mâconnais (SITUM) (identifiant n° 9307104) nous informe de son changement d'adresse.

Toute correspondance doit désormais lui être envoyée à l'adresse suivante :

**Syndicat Intercommunal des Transports Urbains du Mâconnais Val de
Saône (SITUM)
312, rue des Frères Lumière
71000 MACON**

Le Directeur

Pierre RICORDEAU